

ARBELE

L'ARBE dans les exploitations d'Élevage herbivore



L'utilisation de plaquettes de bois en litières

Les arbres des haies, bosquets et ripisylves peuvent être transformés en plaquettes et être utilisés dans les aires de couchage ou de circulation des animaux. Ce témoignage est le résultat d'une série d'enquêtes réalisées en 2017. Douze autres fiches témoignent de la capacité des éleveurs à mettre en œuvre ce matériau en fonction des contraintes de leur exploitation.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Une ressource bocagère importante valorisée en bois énergie et en litière : une autonomie renforcée



Plaquettes en séchage sous hangar entre 4 à 6 mois

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION DU GAEC DES JACQUELOCS (03)

VL Prim'holstein et Montbéliarde en Bio + quelques VA Charolais et Aubrac
 SAU : 150 ha (dont 100 ha de prairies)
 Production de paille : 80-100 t/an
 Achat de paille : 60 t/an

🌳 Ressources en bois

Une ressource bocagère importante avec 143 ml/ha, un parcellaire encadré de haies dont 60 % de haies hautes taillées latéralement au lamier. De nombreux arbres isolés sont présents sur l'exploitation, notamment des chênes coupés en têtards. Des plantations de haies ont été faites en 2014.

UTILISATION DE PLAQUETTES DE BOIS EN LITIÈRE DEPUIS 2011

Avec un potentiel annuel de **300 MAP /an** et un coût de revient de **14 € /MAP** (MAP = Mètre cube Apparent Plaquette)

Hiver Coupe	Juillet Déchiquetage	Juillet - Décembre Séchage	Décembre - Février Litière et fumier
<p>🔪 Tronçonneuse ou grappin coupeur de la CUMA Bourbonnaise de drainage pour l'élagage € 15 €/h</p>	<p>🔪 Déchiqueteuse de la CUMA Bourbonnaise de drainage 350 €/h pour un volume de 300 MAP ou plus € soit 6 € du MAP en moyenne</p>	<p>Différents essais en fonction des années et du volume de plaquettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 🐄 Les animaux rentrent le plus tard possible (à Noël pour cet hiver 2016) 📌 En stabulation avec les vaches mères et les veaux : 10-15 cm sont écartés au godet, puis au bout de 15 j, un paillage de paille est effectué quotidiennement. 📌 En extérieur, sur une zone sur-piétinée autour des râteliers : un volume de 10 m³ a été étalé. 📌 Sur zone de passage au niveau de la salle de traite 📌 Le fumier est composté avec 2 retournements et épandu sur prairies. 	

COMMENT S'EST FAITE LA TRANSITION VERS L'UTILISATION DE PLAQUETTES EN LITIÈRES ?

Depuis 2009, Loïc a installé une chaudière à bois qui alimente le chauffage de son habitation ainsi que l'eau de la laiterie grâce à 35 MAP / an. En 2011, un excédent de plaquettes a permis d'essayer leur utilisation en litière.

L'AVIS DE L'AGRICULTEUR

Loïc Gaudin, Gaec des Jacquelocs, Duptière, 03190 Venas

« Pour l'organisation des chantiers, il est important que l'intervalle soit réduit entre les étapes de coupe et de broyage **afin de permettre au tas de plaquettes de bien monter en température lors du séchage**. Ainsi, la plaquette est de meilleure qualité et l'efficacité de la litière est optimisée. De même entre le curage, le compostage et l'épandage : le fumier est donc composté en sortie de bâtiment et épandu à l'automne plutôt qu'au printemps pour limiter la perte d'éléments par ruissellement.

L'utilisation de 10 m³ en extérieur m'a permis lors d'hivers très humides de garder une certaine portance autour des râteliers, le surpiétinement se trouve ainsi limité et la parcelle moins dégradée.

La couche appliquée au niveau de la zone de passage en sortie de laiterie permet de limiter le surpiétinement de cette zone très sollicitée.

Enfin, j'aurais besoin de mieux connaître le fumier de plaquettes et sa dégradation dans le sol, car il existe peu de données à ce sujet ».

L'AVIS DU TECHNICIEN

Sylvie Monier, Mission Haies, Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône-Alpes

« Un plan de gestion bocager a été réalisé sur l'exploitation pour appréhender la ressource. Outre le fait de mieux connaître la ressource, il a permis de réfléchir aux besoins en plantations utiles à la production agricole. Un élément fort ressort de ce plan de gestion : Loïc Gaudin a cessé, il y a déjà longtemps, de tailler au carré ses haies comme cela se pratique beaucoup dans le bocage Bourbonnais.

Outre le gain de temps gagné en limitant les heures d'entretien des haies à l'épareuse, les haies ont développé un beau potentiel de biomasse sur pied. Ainsi, bien raisonné et associé à une utilité agricole, laisser pousser des haies peut être un bon pari économique et technique en terme de brise-vent qui permet une augmentation de production des cultures et prairies les années ventées et sèches ».

CONTACT :

Jean-Christophe MOREAU
jean-christophe.moreau@idele.fr
Institut de l'Élevage - BP 42118
31321 Castanet-Tolosan cedex
Tél : 05 61 75 44 47



Retrouvez toutes les autres fiches
du programme ARBELE sur le site :

www.idele.fr



LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROGRAMME ARBELE :



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION
avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"

ARBELE

L'ARBE dans les exploitations d'Élevage herbivore



L'utilisation de plaquettes de bois en litières

Les arbres des haies, bosquets et ripisylves peuvent être transformés en plaquettes et être utilisés dans les aires de couchage ou de circulation des animaux. Ce témoignage est le résultat d'une série d'enquêtes réalisées en 2017. Douze autres fiches témoignent de la capacité des éleveurs à mettre en œuvre ce matériau en fonction des contraintes de leur exploitation.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Utilisation de plaquettes pour l'aire d'attente extérieure des vaches laitières en période estivale

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION DE PATRICK MOREL (43)

VL Montbéliarde (35 vaches et 15 génisses de 1 et 2 ans)

19 Aubrac

SAU : 105 ha (dont 85 ha en prairie)

Production de paille : 80 t/ an

Achat de paille : 20 t/ an

🌳 Ressources en bois

Une ressource composée principalement de chênes et de noisetiers et de quelques aulnes en ripisylve.



Animaux propres sur aire extérieure très sollicitée

Aire d'attente extérieure lors de la traite mobile en période estivale

UTILISATION DE PLAQUETTES DE BOIS EN LITIÈRE DEPUIS 2015

Avec un potentiel de 30 MAP /an et un coût de revient de 14 € /MAP

Automne - Hiver	Juin - Juillet	Juillet - Octobre	Été - Hiver
Coupe	Déchetage	Séchage	Litière et fumier
<p>🔪 Tronçonneuse</p> <p>€ 10-15h</p> <p>soit 2,15 € /MAP</p>	<p>Fin printemps, fin hiver, les périodes de déchetage sont aléatoires.</p> <p>🔧 Déchiqueuse Bieber 80 de la CUMA des 2 Rochers</p> <p>€ 200 €/ h avec un débit de 45-50 MAP/ h</p> <p>soit 6,7 € / MAP</p>	<p>📋 Séchage en extérieur bâché</p>	<p>📋 De Mai à Octobre, sur le parc d'attente (70 m²), une épaisseur de 30 cm de plaquettes est étalée au godet. Selon les événements climatiques, il peut y avoir un nouvel apport.</p> <p>📋 À partir de Novembre, en stabulation, une épaisseur de 20 cm est apportée sur 2 m de large uniquement derrière la marche au niveau des cornadis.</p> <p>📋 Le fumier est composté puis épandu sur cultures et prairies.</p>

COMMENT S'EST FAITE LA TRANSITION VERS L'UTILISATION DE PLAQUETTES EN LITIÈRES ?

En 2014, la Mission Haies Auvergne a proposé à **Patrick Morel** de faire une démonstration de chantier de déchetage sur le site de son exploitation, durant laquelle 14 peupliers ont été abattus pour produire 40-50 MAP de plaquettes à partir des branches, tandis que les billes ont été vendues.

L'AVIS DE L'AGRICULTEUR

Patrick Morel, Le Bourg, 43450 Grenier-Montgon

« La première année, 120 MAP avaient été déchetés lors d'une démonstration, mais compte tenu de la ressource et pour un usage régulier, je produis maintenant 30 MAP /an.

L'utilisation de plaquettes se fait principalement pour les vaches laitières, en été (soit de Mai à Octobre) lors de la traite en extérieur. **La couche de plaquettes sur l'aire d'attente extérieure est drainante, reste sèche longtemps et est très portante. Les vaches aiment se coucher dessus la nuit.** L'endroit est pourtant malmené (aire d'attente avec beaucoup de mouvements, présence d'un taureau limousin,...). Il arrive que des précipitations abondantes engorgent la couche de plaquettes. Dans ce cas, je cure, puis je dépose le fumier au champ. Par contre, comme il risque d'y avoir des cailloux, je n'utilise pas l'épandeur.

Les bouses des vaches laitières étant assez liquides, elles se trouvent bien mélangées avec les plaquettes, elles sont peu apparentes.

Selon les conditions climatiques, il peut être nécessaire de rajouter une couche sur l'aire extérieure. Même après un orage violent, un nouvel apport de plaquettes rend à nouveau rapidement le sol portant et sain.

Si la production de plaquettes était plus importante, je pourrais en utiliser également autour des râteliers pour les broutards.

Pour les plaquettes utilisées « en marche » au niveau des cornadis sur 2 m de large, cela permet de lutter contre le surpiétinement. Selon la configuration de la stabulation, il est difficile d'en épandre plus, j'ai donc choisi cette option.

Le fumier issu des bâtiments est composté, la proportion de plaquettes représente peu dans le volume total du fumier, je n'ai pas d'observation particulière à ce propos ».

L'AVIS DU TECHNICIEN

Sylvie Monier, Mission Haies, Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône-Alpes

« L'exploitation est située en bord de la rivière Alagnon et la zone de traite extérieure utilisée l'été l'est également.

L'utilisation de la litière plaquettes sur cette aire d'attente permet de récupérer du fumier et indirectement d'éviter des fuites vers le cours d'eau. **La ressource est liée aux essences de bord de cours d'eau (aulnes, peupliers, saules, frênes,...) qui sont extrêmement productives.** Coupées régulièrement, ces haies sont susceptibles de produire l'équivalent de 30 MAP par km et par an, soit 4 à 6 fois plus qu'une haie haute classique. Ces haies de bord de cours d'eau sont à exploiter tous les 20 -25 ans en moyenne ; mais attention à ne pas couper de longs tronçons, qui seraient néfastes au cours d'eau. **Il faut se rapprocher des techniciens rivières de votre territoire** avant de vous lancer dans des coupes de ripisylves ».

CONTACT :

Jean-Christophe MOREAU
jean-christophe.moreau@idele.fr
Institut de l'Élevage - BP 42118
31321 Castanet-Tolosan cedex
Tél : 05 61 75 44 47



Retrouvez toutes les autres fiches
du programme ARBELE sur le site :

www.idele.fr



LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROGRAMME ARBELE :



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

